

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 252

AMENDEMENT

présenté par
M. Renault et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Culture »

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Patrimoines	0	0
Création	0	82 726 000
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	0
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	0
TOTAUX	0	82 726 000
SOLDE	-82 726 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

D'après le rapport IGF/ IGÉSR de mai 2025, le secteur associatif est dépendant à 45 % de financements publics. En 2023, ces financements ont représenté 53,4 milliards d'euros d'argent du contribuable. Nonobstant la pertinence de certaines activités, une partie non négligeable de ces sommes n'est pas dépensée dans la mesure où le secteur associatif se livre à des comportements de thésaurisation massive depuis le Covid. Ainsi, à fin 2024, ce sont 101 milliards d'euros de trésorerie qui dorment dans les caisses des associations, soit autant que le rendement de l'impôt sur le revenu la même année.

Dans un contexte budgétaire contraint, il apparaît anormal que le contribuable finance à de tels montants des associations de loisir, quand il ne s'agit pas carrément de structures idéologiques et militantes. S'il n'est pas question de remettre en cause les divers crédits d'impôts permettant la défiscalisation des dons consentis par le citoyen, le subventionnement direct par la puissance publique, dont 9,52 milliards d'euros pour le seul budget général en exécution 2024, interroge.

Ainsi, dans le cadre de son plan de 3,2 milliards d'euros d'économie sur le secteur associatif, le Rassemblement national met à contribution le programme 131 – Création à hauteur de 82 726 000 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, qui a par exemple subventionné l'association Trans Musicales connue pour l'organisation de festivals de musique d'artistes transgenres.